

objet : Financement participatif pour la CRÉATION d'un Musée ferroviaire et Postal des Ambulants d'Occitanie

Bonjour Madame, Monsieur,

Saviez-vous que, durant 150 ans, des postiers triaient le courrier, dans des trains circulant de nuit. On les appelait les Ambulants.

En accord avec l'association du Musée ferroviaire de St-Géry (Lot), une campagne de dons a été lancée pour financer le projet de création, en gare de Cahors, d'un nouveau Musée ferroviaire et postal des Ambulants.

*Cette création sera l'aboutissement du projet de Jumelage entre deux associations : le **MUSEE POSTAL DES ANCIENS AMBULANTS de Toulouse** et le **MUSEE FERROVIAIRE DE ST-GERY (Lot)**.*

Vous pouvez voir le dossier complet du projet sur le site www.ambulants.fr en suivant ce lien : [Projet de jumelage avec le musée ferroviaire de St. Géry \(lot\)](#)

Le dossier de financement a été élaboré conjointement entre ces deux associations. Il a été validé par « HelloAsso » qui en assurera le fonctionnement. Il est visible sur son site.

Dans le lien ci-dessous, intitulé « JUMELAGE INEDIT EN OCCITANIE D'UN MUSEE POSTAL ET D'UN MUSEE FERROVIAIRE A CAHORS » vous trouverez tous les renseignements nécessaires.

- *Présentation des deux musées associatifs à l'origine du projet,*
- *Utilisation des fonds collectés dans cette campagne importante pour l'avenir de nos deux musées,*
- *Estimation du montant des frais engagés.*

<https://www.helloasso.com/associations/musee-ferroviaire-de-st-gery-lot/collectes/sauvegarde-du-musee-postal-des-anciens-ambulants>

Quelques participations individuelles ont déjà été validées. Nous pouvons désormais vous accorder un indéniable avantage, décrit ci-dessous.

Informations fiscalité

Le don à « Musée ferroviaire de St Géry – Lot » ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Particulier

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Organisme / Entreprise

L'ensemble des versements à « Musée ferroviaire de St Géry – Lot » permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ces versements, plafonnée à 20 000 € ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise. En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

Nous espérons que cette opportunité nous apportera la participation de nombreuses associations, entreprises, sponsors et mécènes généreux.

Merci à chacun d'entre nous de faire suivre ce message auprès de ses connaissances personnelles. Diffusez largement par courriel notre projet qui ne pourra aboutir efficacement qu'avec le succès de cette opération de soutien

N'hésitez pas à revenir vers nous pour de plus amples renseignements. Donnez-nous vos avis sur cette opération. Ils nous aideront à compléter les informations et à mener à bien les projets mis en place par nos deux associations.

Si, par ailleurs, vous avez un peu de temps à nous consacrer et souhaitez participer plus physiquement, nous avons aussi besoin d'aide. Les personnes qui le veulent, peuvent s'investir dans la sauvegarde de ce patrimoine hors du commun, dont certains éléments, telle la Rame Automotrice Postale, sont uniques.

A Toulouse, avant le déménagement, nous avons besoin de bénévoles de la région, hommes ou femmes, ayant quelques connaissances dans le domaine de la carrosserie métallique et de la peinture.

Dans quelques mois, à Cahors, nous aurons besoin d'une panoplie de compétences dans différents métiers : peintre, tôlier, menuisier, mécanicien, plombier, électricien, serrurier, électromécanicien, relieur, bourrelier, maquettiste (en train miniature), informaticien (maintenance du site Internet), couturier, costumier, bibliothécaire, archiviste, etc., ... ou simplement bricoleur.

Particulier ou non, venez nous rejoindre.

Le Conseil d'administration du « Musée Postal des anciens Ambulants de Toulouse », présidé par Michel PADILLA avec l'aide de Philippe MAGRY et Gérard LAPORTE, ainsi que le bureau au complet de l'association « Musée ferroviaire de Saint-Géry (Lot) » présidé par Jean-Marc LAGARDE avec l'aide de Jean-Luc CAVALIER, vous remercient par avance de votre attention et de votre soutien dans cette action unique en France...

*A bientôt et grand merci à tous pour le retour de vos nouvelles et de vos impressions.
En toute amitié,*

Philippe MAGRY

Vice-président

06 51 87 89 00

Gérard LAPORTE

Secrétaire général

MUSEE POSTAL DES ANCIENS AMBULANTS DE TOULOUSE

70, rue Pierre Cazeneuve

31200 TOULOUSE

musee.ambulants@wanadoo.fr

>>>>>>> Notre site Internet : **www.ambulants.fr**

